

ensuite des sentiments célestes dans son cœur. Les chants de l'Eglise ont quelque chose d'inspiré d'en haut ; celui qui les a entendus avec l'attention du cœur en conserve une impression salutaire.

Et puis quand on est sensible aux charmes de l'harmonie, ne doit-on pas se dire : Si des sons tirés par une main mortelle des instruments grossiers de la terre, enchantent toutes les facultés de l'âme, que sera-ce des accords que font entendre les lyres touchées par les Esprits célestes ! Le désir de l'éternelle patrie n'enflamme-t-il pas alors le cœur ? Eh bien ! ne peut-on pas croire qu'un des moyens d'atteindre ce but suprême de l'espérance, et l'un des signes de la prédestination à la jouissance des mélodies de la sainte cité, seraient le zèle à contribuer, selon ses aptitudes, à l'harmonie que l'Eglise veut faire entendre dans le culte sacré, ou une religieuse attention, une participation de l'âme aux saint cantiques, qui sont le prélude de la glorification que nous devons rendre à Dieu dans le ciel !

J. S. RAYMOND, Ptre.